



La pension retraite .

Par **Mme Ghorba**, le **20/04/2019 à 23:09**

Bonjour, est-ce que La pension retraite et le capitale décès versés par le gouvernement après le décès du mari font partie de l'héritage à partager avec les héritiers ; c'est à dire est-ce que ma belle mère hérite de la pension retraite que le gouvernement me paie après le DC de mon mari avec qui j'ai eu 2 enfants devenus adultes et travaillent tous les deux?

Mme Ghorba

Merci de me répondre

Par **Visiteur**, le **20/04/2019 à 23:32**

Bonjour

Absolument pas, la reversion est acquise (sous conditions de ressources) au conjoint survivant uniquement, c'est personnel.

Pour le capital décès, il est en général attribué aux ayants-droit....enfants, conjoint.